

HMUC Dore

Journée de concertation du 24/09/25

Synthèse et principaux apports

Introduction par Eric DUBOURGNOUX – Président de la CLE du SAGE Dore – Objectifs de la journée

Cette journée s'inscrit dans la continuité de la rencontre du 29/10/2024, et vise à :

- le matin, **S'INFORMER sur les actualités et résultats de l'étude HMUC** (Hydrologie Milieux Usages Climat) conduite sur le bassin versant de la Dore et sur les décisions prises par la dernière Commission Locale de l'Eau qui s'est tenue le 19 juin 2025,
- l'après-midi, **CO-CONSTRUIRE et préfigurer les grandes orientations d'une stratégie de gestion de la ressource en eau sur le bassin versant de la Dore.**

Par la suite, des ateliers thématiques auront lieu les 3 et 4 novembre 2025, pour préciser la stratégie et identifier plus précisément les principales actions à engager.

Liste des personnes présentes

Présents :

30 personnes avec une certaine diversité mais aussi sans doute un manque de représentants des enjeux écologiques, agricoles et forestiers, touristiques, industriels

| Structure | Nom | Prénom |
|---|-------------|---------------|
| CC TDM | BARNERIAS | Thomas |
| CEN Auvergne | AUBERGER | Eliane |
| Chambre d'agriculture du Puy-de-dôme | MULLIÉ | Arnaud |
| Commune de Courpière | CIVILLE | Laurent |
| Commune de Courpière | BERTHEOL | Cédric |
| Commune de La Forie | DI MARCO | Jean-Luc |
| Commune de Saint Martin Des Olmes | KLUFTS | Jean-François |
| Commune de Thiers | DEROSSIS | David |
| Conseil départemental du Puy-de-Dôme | PEYRARD | Pierre |
| DDT du Puy-de-Dôme | GARMY | Daniel |
| EODD | DROIN | Thierry |
| EUROAPI – CCI 63 | MILLIERAS | Christophe |
| Fédération de Pêche du Puy de Dôme | BONNAFOUX | Lilian |
| Fédération Régionale des Chasseurs AURA | FOLLET | Jacques |
| SIAE de la Faye | LALUQUE | Gilles |
| SIAEP du Bas Livradois | NUNES | Marie-Laure |
| VOIX CROISEES | BOUTELOUP | Claire |
| SM PNRLF | DUBOURGNOUX | Eric |
| SM PNRLF | BONNETIER | Claudia |
| SM PNRLF | BRET | Sébastien |
| SM PNRLF | BREUIL | Catherine |
| SM PNRLF | CLADIERE | Marc |
| SM PNRLF | CLAIR | Etienne |
| SM PNRLF | GIRAULT | Delphine |
| SM PNRLF | NOGARET | Nadine |
| SM PNRLF | PERRET | Élodie |
| SM PNRLF | REBILLARD | Jean |
| SM PNRLF | RIGAUD | Sylvain |
| SM PNRLF | SAXER | Sylvain |
| SM PNRLF | VERGNAUD | Dominique |

Point sur l'étude HMUC – Etat des connaissances & décisions de la CLE concernant la ressource en eau et les usages sur le bassin versant de la Dore

Thierry Droin, EODD, a présenté un diaporama (cf. PJ).

Les éléments ci-dessous retracent les principaux messages à retenir et les échanges ayant eu lieu.

Diagnostic et enjeux actuels

Une gestion des ressources est considérée comme équilibrée lorsque, 4 années sur 5, la totalité des volumes et débits nécessaires aux usages peuvent être prélevés tout en garantissant le bon fonctionnement des milieux aquatiques. Cela se traduit par un impact sur les milieux considéré comme « faible » à « très faible » (sous bassins versants en bleu ou vert sur les cartes en situation d'année sèche).

Le diagnostic établi en situation actuelle montre que cette situation n'est pas satisfaite sur de nombreux sous-bassins versants de la Dore, notamment lors des années sèches, et de façon plus marquée en période de basses eaux hydrologiques (sous bassins versants en jaune, orange voire rouge sur les cartes).

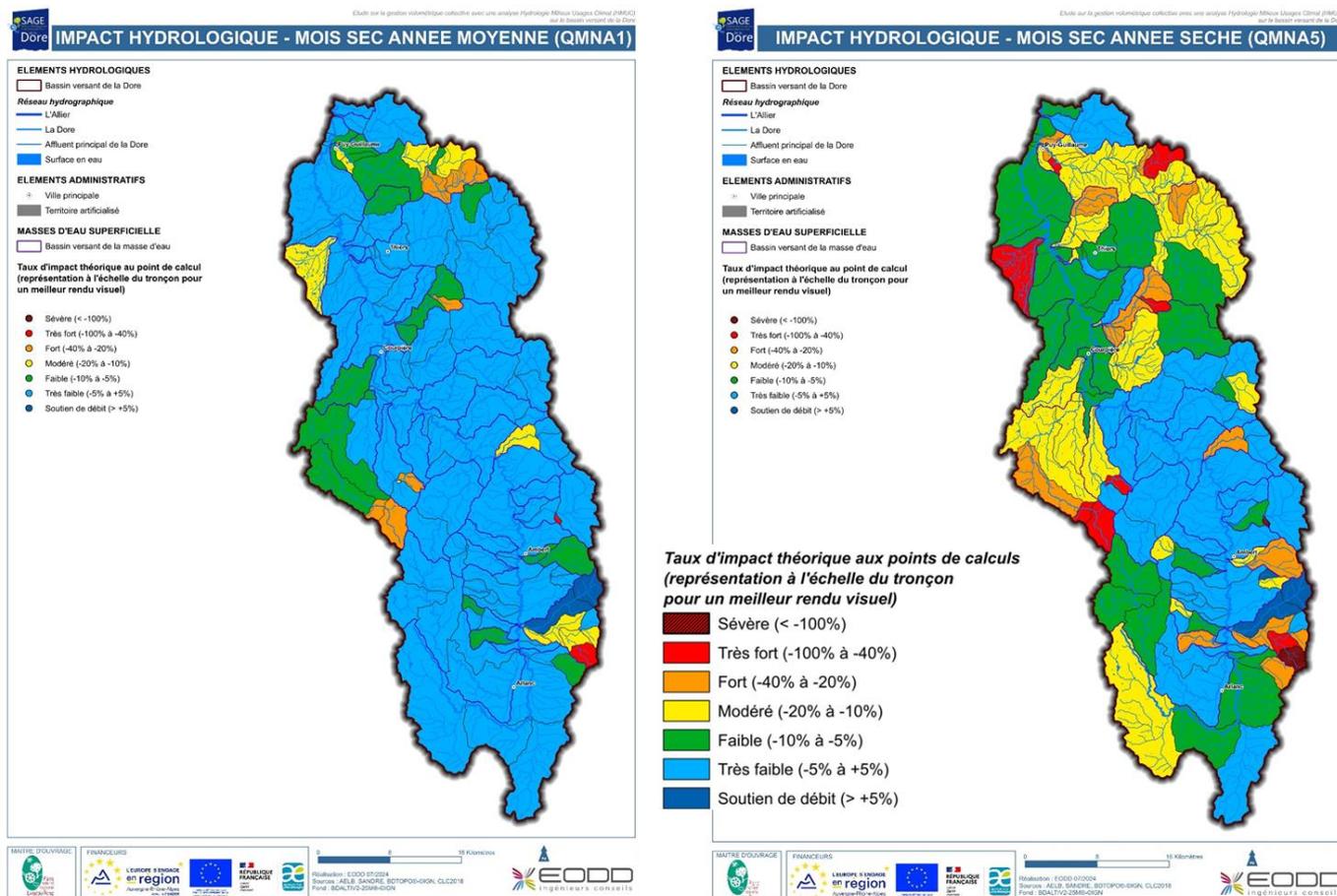


Illustration 1 : Impact hydrologique des étiages en situation actuelle

Perspectives

Dans le futur, **les ressources en eau vont encore diminuer sous l'effet du changement climatique**, en particulier dans les périodes déjà déficitaires ou en équilibre précaire.

Cette perspective a été analysée en considérant divers scénarios climatiques et hydrologiques. **Les scénarii moyen et pessimiste sont les plus probables** compte tenu des tendances constatées ces dernières années et constituent ainsi le faisceau d'hypothèses pour travailler ensemble sur la gestion de la ressource dans le futur.

Le scénario dit « pessimiste » correspond, en termes de tendances et perspectives, à la Trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC) retenue au niveau national.

On peut s'attendre ainsi :

- à une évapotranspiration plus forte, impactant la végétation (y compris les productions agricoles) et plus globalement les milieux naturels, les espaces forestiers,
- une baisse des débits dans les rivières de 20% en moyenne et 25% en année sèche d'ici 2050.

| Tendance d'évolution à « l'horizon 2050 » | Hypothèse « Optimiste » | Hypothèse « Moyenne » | Hypothèse « Pessimiste » |
|---|--|---|--|
| Débits naturels des cours d'eau | Hausse des débits en hiver et en été (+20% à +40%) Module : +10% QMNA5 : +5% | Hausse des débits en hiver (+20%) et baisse modérée en été (-30%) Module : -5% QMNA5 : -10% | Hausse des débits en hiver (+40%) et très forte baisse en été (-60% à -80%) Module : -20% QMNA5 : -25% |
| | Allongement de la période de basses eaux | | |
| | Décalage de l'étiage plus tard dans l'année | | |
| | Augmentation en fréquence des étiages « sévères » | | |
| Ressource naturelle sur le bassin versant (Estimation EODD) | 805 792 718 m ³ /an (+8%) | 764 147 451 m ³ /an (+3%) | 705 459 714 m ³ /an (-5%) |

Illustration 2 : Perspectives d'évolution des ressources en eau sous l'effet du changement climatique

En parallèle, **les besoins pour certains usages pourraient augmenter, notamment en été et en automne** qui sont déjà les deux saisons les plus critiques, avec en particulier :

- Une demande en eau plus forte pour les cultures et pour l'abreuvement du bétail,
- Une évaporation bien plus marquée sur les plans d'eau,
- Des besoins plus importants pour les populations, mais avec une augmentation modérée des prélèvements associés,
- Une progression des besoins industriels mais dans des proportions modérées.

Et au global, d'ici 2050, une augmentation des prélèvements de :

- 0,5 à 0,7 Mm³/an en année moyenne soit + 5 à 7 % par rapport à la situation actuelle,
- 0,7 à 0,9 Mm³/an en année sèche soit + 7 à 9 % par rapport à la situation actuelle,

Les tensions et situations de déséquilibre quantitatif constatées aujourd’hui vont donc s’étendre à d’autres sous-bassins versants et s’intensifier dans les secteurs déjà sous tension, y compris en considérant le scénario dit « optimiste ».

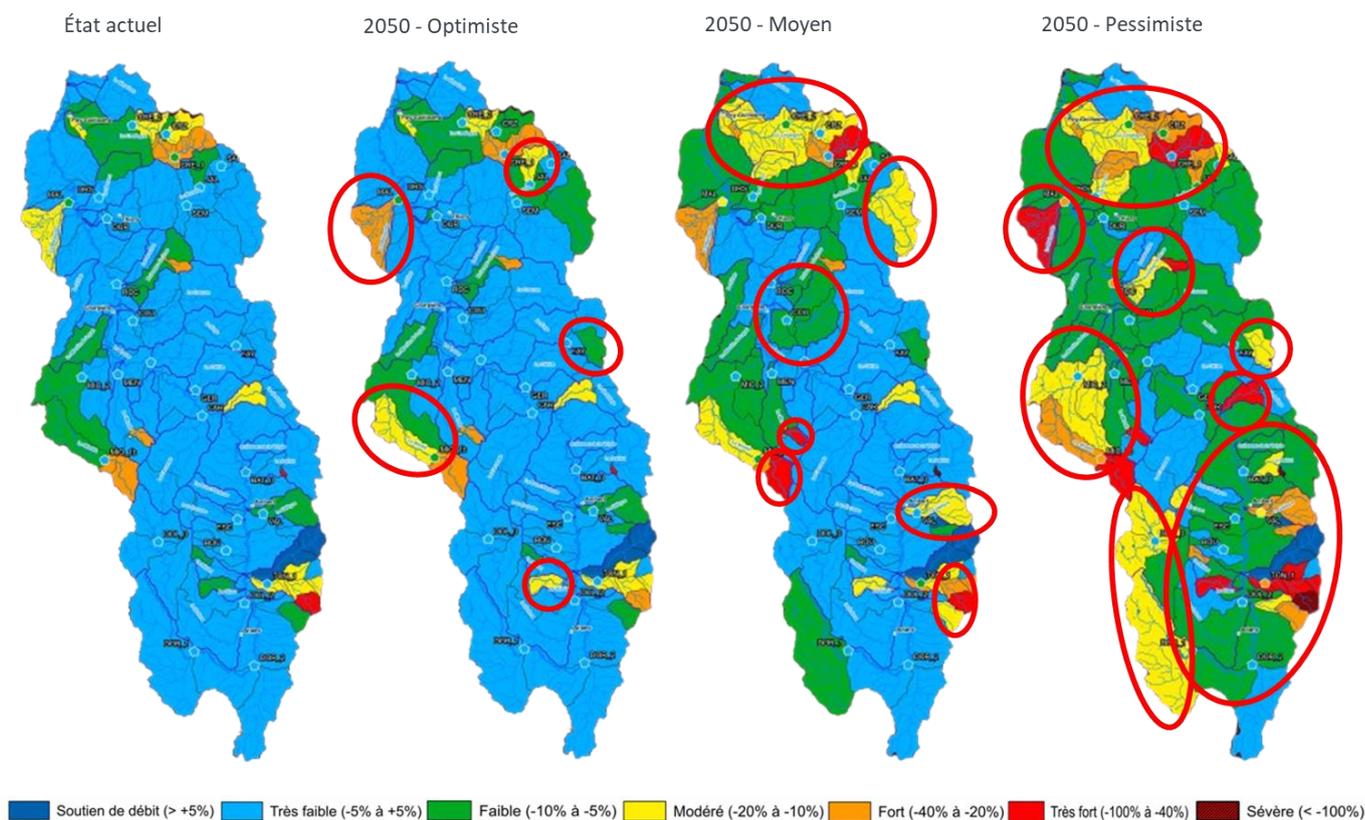


Illustration 3 : Impacts des prélèvements sur l’hydrologie – mois « sec » Année Moyenne

Avec pour conséquences **des impacts encore plus forts sur les milieux aquatiques et notamment sur les débits des cours d’eau** :

- Baisse des bas débits (débits d’étiage)
- Allongement des périodes de bas débits notamment en automne et dans une moindre mesure au printemps.

Cas particulier de la Dore aval :

Les « besoins en eau » de la Dore aval n’ont pas été caractérisés par une approche « milieu » comme cela a été fait sur les affluents.

La comparaison des débits récents en aval du bassin versant avec le Débit d’Objectif d’étiage (DOE) fixé en ce point montre un sous-passement régulier de ce DOE ces dernières années (ces sous-passements ne devraient pas apparaître plus de 2 années sur 10, ce qui n’est pas le cas depuis 2017).

L’étude montre toutefois que la somme des débits prélevés sur le bassin versant reste inférieure aux déficits de débits constatés ces dernières années par rapport au DOE.

Le constat d’une situation de déficit quantitatif sur l’aval de la Dore n’est donc pas attribuable en totalité aux prélèvements, mais s’explique par une baisse significative des débits de la rivière en période de basses eaux du fait des changements climatiques.

Le DOE pourrait ainsi être reconsidéré pour prendre en compte l’hydrologie actuelle (et future) de la Dore.

Echanges

- Les données exposées concernent principalement les eaux superficielles. Compte tenu du contexte géologique et hydrogéologique, l'hydrologie des cours d'eau est globalement représentative des ressources en eau. La seule ressource souterraine sur le bassin versant est la nappe alluviale de la Dore sur la partie aval, qui a fait l'objet d'une étude spécifique (un peu ancienne - 2009), qui a proposé des volumes supplémentaires mobilisables (moins de 50 l/s – pour information, les prélèvements auraient augmenté de 6 l/s depuis 2009 d'après les données disponibles dans les bases nationales).
- Concernant l'élevage : la baisse des prélèvements indiquée dans le tableau (cf. p.17 du support de présentation) s'explique par une diminution attendue du cheptel et le report sur le réseau d'eau potable d'une partie des prélèvements en cours d'eau ou sur source en période estivale (hypothèse validée dans le cadre de l'étude). A savoir, **les usages de l'eau par l'élevage sont les plus difficiles à quantifier, en termes de volumes globaux mais également de ressources sollicitées** (réseaux AEP, ressources naturelles = cours d'eau, sources...). Les prélèvements actuels « en ressources naturelles » pour cet usage sont toutefois plutôt réduits par rapport à ceux dédiés à d'autres usages.
- Quid des zones de sources ? Elles sont aujourd'hui déjà fortement sollicitées, au moins localement. Ce sont des secteurs particulièrement importants pour les milieux aquatiques (cours d'eau, zones humides) et plus globalement pour la ressource (à l'échelle du bassin versant de la Dore, l'essentiel de la ressource en eau est produit par les secteurs amont des bassins versants). **Le niveau de sollicitation des sources (et plus globalement des têtes de bassin versant) est une question importante sur ce territoire, pour allier préservation des milieux aquatiques et satisfaction des usages.**

Vers des objectifs de gestion

Il convient de distinguer **2 périodes hydrologiques** : basses eaux hydrologiques / hors basses eaux hydrologiques.

Le SDAGE Loire Bretagne fixe la période de basses eaux du 1^{er} avril au 30 octobre. C'est sur cette période que les usages de l'eau sont susceptibles d'être réglementés pour viser une gestion équilibrée des ressources.

Sur la base de l'étude HMUC, la CLE pourra valider une nouvelle période de basses eaux, sans toutefois que sa durée ne soit inférieure à 7 mois.

Aujourd'hui, sur le bassin versant de la Dore, les basses eaux hydrologiques durent plutôt 6 mois, avec des périodes variables suivant les cours d'eau.

Décisions / Orientation de la CLE du 19 juin 2025

➤ **La CLE a validé une ambition forte pour la préservation des milieux aquatiques.**

Ce positionnement « prudent » prend en compte les perspectives de baisse des ressources en eau, notamment en période de basses eaux.

Ainsi, dans les réflexions, il s'agira de considérer **pour la période de basses eaux** :

- **la valeur la plus élevée pour les débits cibles à réserver dans les cours d'eau** (DC1 sur les graphes présentés dans les supports),
- **et donc les valeurs les plus faibles des Volumes Potentiellement Mobilisables (VPM 1).**

Note : les Volumes Potentiellement Mobilisables doivent être comparés aux prélèvements nets, c'est-à-dire les prélèvements bruts (réels) moins les rejets (considérés comme des restitutions au milieu naturel).

Hors période de basses eaux, il n'est pas défini de Volumes Potentiellement Mobilisables. Sur cette période, les ressources en eau sont globalement plus abondantes et l'enjeu de gestion quantitative est moins présent.

Il faut toutefois rester prudent sur les conditions de prélèvement sur cette période. Une estimation de volumes potentiellement disponibles a été faite **à titre indicatif**, sur la base de critères adaptés de ceux du SDAGE Loire Bretagne, pour une première comparaison avec les volumes prélevés sur cette période.

Cette première approche permet de proposer, en ordre de grandeur, des **marges de manœuvre pour d'éventuels « reports » de prélèvements en basses eaux hydrologiques sur les périodes hors basses eaux hydrologiques.**

Un protocole d'évaluation des impacts des prélèvements sur les cours d'eau hors période de basses eaux hydrologiques a été aussi développé et sera valorisé pour évaluer les scénarios de gestion proposés.

➤ **Plus globalement, la CLE a souhaité s'inscrire dans une trajectoire de sobriété à l'échelle du bassin versant de la Dore avec -10% des prélèvements nets en période de basses eaux d'ici 2050.**

Cette trajectoire **apparaît nécessaire pour diminuer la pression des prélèvements sur les ressources et les milieux aquatiques, et faire face aux perspectives liées au changement climatique.**

Il s'agit ainsi de favoriser la résilience des milieux aquatiques, en limitant notamment les dégradations en termes de thermie et de qualité des eaux. Au-delà de la préservation des débits, d'autres leviers pour agir en faveur de la résilience des milieux devront aussi être mobilisés.

Quel constat concernant les prélèvements actuels ?

Aujourd'hui, sur certains secteurs, les prélèvements nets dépassent les volumes potentiellement mobilisables (VPM) en période de basses eaux hydrologiques : le plus souvent juillet et août, mais parfois aussi en juin et septembre.

Quelques situations déficitaires sont également possibles notamment en automne/début d'hiver (en particulier en lien avec le remplissage des plans d'eau pour compenser les pertes par évaporation en période estivale).

Sur ces bassins versants, il s'agira dans un premier temps d'identifier les actions permettant de respecter, si possible, les Volumes Potentiellement Disponibles proposés pour la période de basses eaux hydrologiques, en intégrant les tendances d'évolution des usages et des ressources en eau.

Echanges :

- En tant que bassin versant amont, nous (sur la Dore) avons une **responsabilité vis-à-vis des territoires aval de l'Allier et de la Loire** (en termes de qualité comme de quantité), même si aujourd'hui il n'existe pas de valeurs cibles calculées en inter bassins pour « calibrer » des objectifs de débits à préserver en sortie de bassin de la Dore.
- Le changement climatique va plus vite que les capacités d'adaptation des milieux → **Préserver les milieux naturels** permettra de les aider à s'adapter, en « gagnant du temps », en ralentissant les changements autant que possible.
- Toute action de **restauration de zones humides** sera bénéfique sur la biodiversité et les fonctionnalités hydrauliques de ces milieux. Les effets sur l'hydrologie des cours d'eau sont difficiles à évaluer ; il seront variables suivant la configuration de la zone humide et sa connexion avec le cours d'eau.
- A savoir : **améliorer les capacités de rétention d'eau** par les sols peut bénéficier directement aux cultures (et plus généralement à l'ensemble de la végétation), et de façon plus globale au cycle de l'eau à l'échelle du bassin versant. Les processus sont néanmoins complexes à modéliser.
- Sur le bassin versant de la Dore, **la forêt et l'agriculture occupent l'essentiel des surfaces** ; il semble incontournable de réfléchir aux évolutions à engager ou conforter dans ces deux secteurs.
- Il est mentionné la **démarche « Pacte Forêt »** en cours avec les acteurs forestiers du Livradois-Forez qui pourrait être valorisée : intégrer leurs réflexions, mais aussi les nourrir avec les enjeux de l'eau. Il semble crucial d'assurer le partage des données scientifiques reconnues et validées.
- Plus largement, il conviendra d'assurer une **diffusion des connaissances** permettant une bonne compréhension et appropriation par tous de ces éléments complexes. Comment vulgariser correctement, les constats (crucial) et les orientations ? → Le **PNR est un acteur important** pour cela.
- **A savoir** : les résultats de l'étude et les fiches méthodologiques sont disponibles sur le site internet (mais restent compliqués à lire), ainsi que les comptes-rendus des réunions, qui tentent de poser les enjeux de manière claire.

APRES-MIDI - Travail en groupes : quelles orientations et principes d'actions par grand secteur du bassin versant de la Dore ?

Les participants ont été répartis en **2 groupes géographiques** (amont d'une part avec le Livra dois et le Forez, aval d'autre part – cf. carte ci-après), afin d'élaborer une première vision globale de stratégie d'action en faveur de la ressource en eau et des usages sur le bassin versant de la Dore. Il s'agissait :

- Dans un premier temps, de partager les grandes lignes de diagnostic sur les situations actuelles et futures et d'identifier et prioriser les enjeux principaux de travail sur la base des 5 axes identifiés en concertation en octobre 2024 (cf. illustration ci-dessous) ;
- De lister les actions principales les plus importantes à mettre en œuvre sur chacun des secteurs et de les sectoriser si pertinent (par secteur géographique ou par usage).

Chaque groupe a travaillé environ 1h45 puis 45 minutes de partage entre groupes ont permis d'identifier les convergences, spécificités, et de débattre plus largement des propositions formulées. L'ensemble de ces éléments est retranscrit ci-dessous.

Les 5 axes pré-identifiés en concertation en octobre 2024

- **Sobriété / économies d'eau**
- **Sécurisation des usages** (stockage, interconnexions, nouveaux prélèvements ...)
- **Partage des ressources en eau** (Répartition des volumes disponibles, Priorisation de certains usages, Amélioration de la gestion des sécheresses...)
- **Résilience - Restauration du cycle de l'eau au niveau local** (moins de ruissellement, plus d'infiltration, solutions fondées sur la nature - zones humides, cours d'eau, haies, boisements...- amélioration de l'assainissement, etc.)
- **Adaptation des perspectives socio-économiques** (Démographiques, économiques (type d'industrie, type d'agriculture, sylviculture))

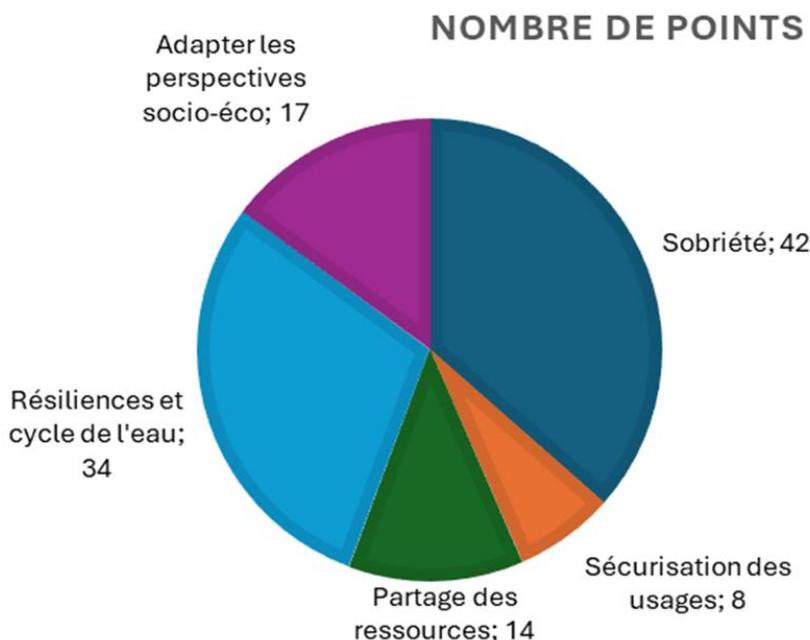


Illustration 4 : "Score" (nombre de points) attribué par les participants à la journée de concertation du 29 octobre 2024

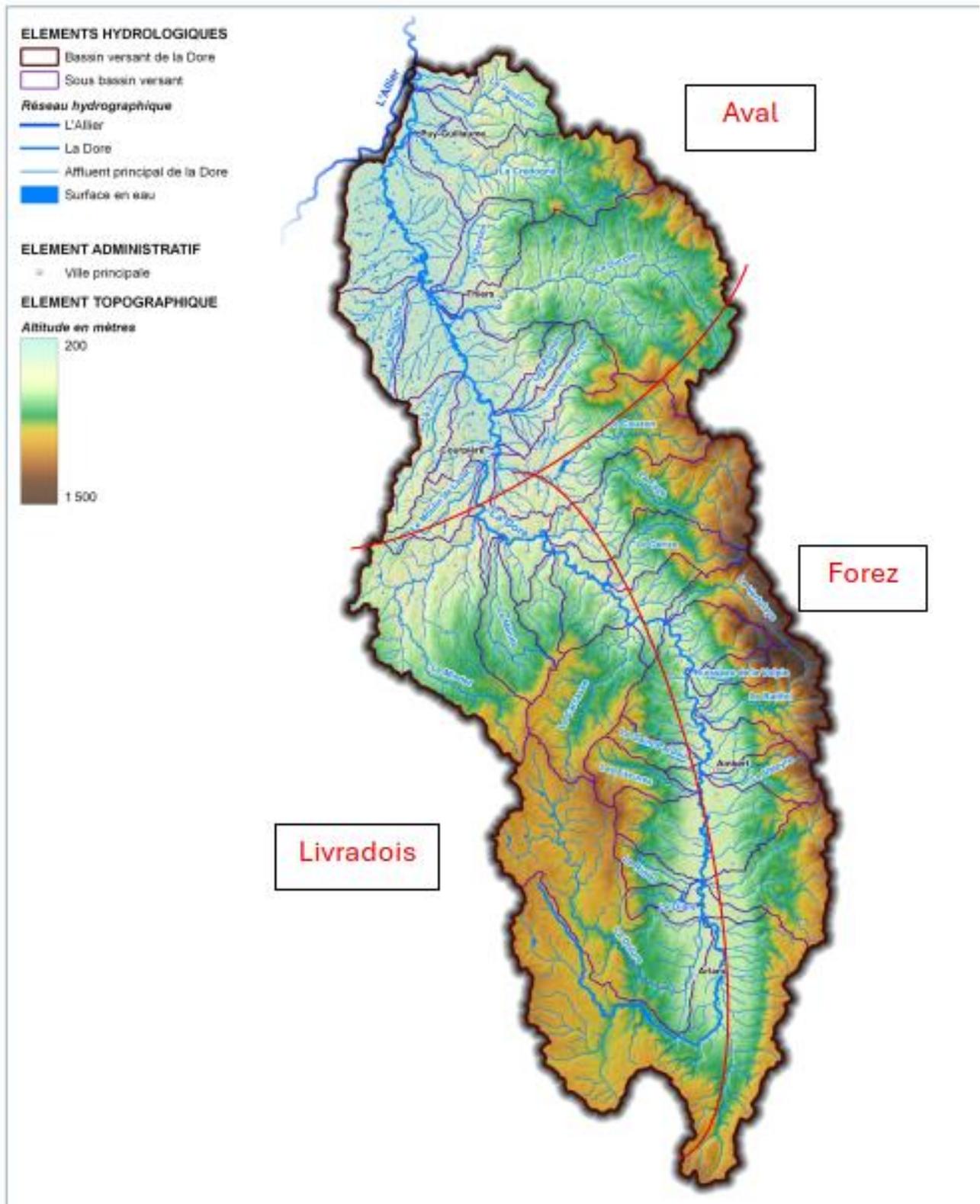


Illustration 5 : Découpage du bassin versant pour les groupes de travail de l'après-midi

| Il convient de : | En question |
|---|--|
| 1/ EAU POTABLE | |
| <p>SITUATION :</p> <p>Le sujet le plus prioritaire au regard des volumes consommés</p> <p>Actions sur l'ensemble du bassin versant</p> <p><i>Incluant une diversité d'usages : domestiques, abreuvement du bétail, artisanat et industrie, collectivités</i></p> <p><i>Des réductions déjà constatées de la part des usagers domestiques et les syndicats font des efforts pour réduire les consommations</i></p> <p><i>Un objectif de -10% de prélèvements d'ici 2050 semble atteignable pour l'eau potable.</i></p> <p>ACTIONS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation de tous les usagers, en réfléchissant à des actions favorables aux changements de comportements : <ul style="list-style-type: none"> o compteurs connectés, permettant de suivre au fil de l'eau o logique d'accompagnement au changement, o actions spectaculaires ? (couper l'eau artificiellement), etc. - Importance d'allier actions de la puissance publique et actes de tous (effets d'entraînement, de modélisation, de solidarité) → Des actions à réaliser par les collectivités concernant notamment les équipements collectifs (scolaires, de santé, sportifs, etc.) et la gestion des espaces verts. - Réfléchir à la tarification de l'eau - Améliorer les rendements de réseaux → marges principales sur l'amont au niveau des régies communales mais avec des difficultés de mise en œuvre (moyens financiers) ; il y aurait peu de marges de manœuvre sur la plaine aval ? - Gestion des trop plein au niveau des captages (restitution à la source) - Réaliser des interconnexions pour assurer la sécurité d'approvisionnement et les possibilités de reports de ressources (recherche de nouvelles ressources) - Coordination nécessaire entre les différents maîtres d'ouvrage | <p>EN QUESTION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quelles actions de sensibilisation ? - Quelle tarification adéquate de l'eau ? - Quelles marges de rendement de réseau serait-il possible de gagner, à quelles conditions ? <p><i>Remarque : améliorer les rendements de réseaux optimise les usages de l'eau et réduit potentiellement les prélèvements AEP, pour autant, l'eau « perdue » aujourd'hui retourne dans le sol et réalimente potentiellement le cycle de l'eau</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Quid du tourisme : quelles capacités d'accueil ? quelles actions ? - Faut-il prévoir une gestion différente de l'AEP sur amont et aval ? (modalités, gouvernance) - En ville : comment remettre de la nature en ville ET ne pas arroser ? |

SOBRIETE – ECONOMIE D'EAU

| Il convient de : | En question |
|--|---|
| 2/ INDUSTRIE | |
| <p>Quelle stratégie d'action : en termes d'efficacité, faut-il agir sur les grandes entreprises (qui pour certaines ont déjà mis en place des PURE*) et/ou sur un réseau diffus de plus petites entreprises ?</p> <ul style="list-style-type: none"> → Conduire une étude pour connaître les consommations et les potentiels d'économie d'eau. → Identifier les sites industriels et les secteurs économiques les plus consommateurs <p><i>A savoir : beaucoup d'industries semblent aujourd'hui en phase d'acquisition de données ou de réflexions/travail interne</i></p> <p>Il s'agit de poursuivre les efforts et entraîner celles qui n'ont pas commencé, y compris en valorisant ce qui a déjà été fait : changements de process, plans de sobriété.</p> <p>Prioriser ces actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au regard des volumes potentiellement économisés - sur les process avec des marges de manœuvre techniques (agroalimentaire ? cartonnerie ? scieries sur l'amont, arrosage du bois sur l'amont ...) - et en tenant compte de la conformité des rejets (agir en premier là où il y a plusieurs enjeux) <p>Distinguer eau industrielle (utilisée pour la production) et eau utilisée pour les sanitaires.</p> | <p>EN QUESTION :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quelles marges de manœuvre restantes par rapport aux efforts déjà réalisés ? - Quels leviers pour faire adhérer ou susciter l'action ? - Sur quels éléments de cadre l'action peut-elle s'appuyer ? (plans, réglementation, etc.) – Difficultés liées à l'évolution « continue » des dispositions réglementaires - Comment accompagner ? - Quid des entreprises dépendantes du réseau AEP ? Il convient de les identifier et de caractériser leurs usages de l'eau (étude à réaliser sur les secteurs à enjeux) - Quid des nouvelles entreprises ? Quels critères pour apprécier l'opportunité, les possibilités d'installations nouvelles ? |
| AGRICULTURE | |
| <p>Thématique abordée uniquement sur le secteur aval</p> <ul style="list-style-type: none"> - La consommation dépend en partie des années - Rendement des réseaux d'irrigation : sans doute des marges de manœuvre à certains endroits - Au-delà d'essayer de réduire les consommations à partir de la situation actuelle, réfléchir aussi au modèle de production de sorte à maintenir la viabilité de l'activité tout en consommant moins d'eau l'été : <ul style="list-style-type: none"> ○ réfléchir aux productions elles-mêmes, ○ réfléchir à une priorisation de l'eau aux productions vendues et utilisées sur le territoire (plutôt qu'à l'export). - Optimisation de l'eau : cf. ci-dessous (résilience) | <p>EN QUESTION</p> <p>Quelles marges de manœuvre au niveau des équipements et pratiques d'irrigation ?</p> <p>Concernant les modèles de production :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le maïs est-il un modèle viable durablement ? - Quel territoire de référence (quelle échelle) pour définir les productions vendues et utilisées sur ce territoire (plutôt qu'à l'export) et à prioriser pour l'usage de l'eau ? |

* : Plans d'utilisation rationnelle de l'eau

| RESILIENCE ET CYCLE DE L'EAU | |
|--|---|
| Il convient de : | En question |
| 1/ SYLVICULTURE - FORÊT | |
| <p>→ Priorité 1 sur l'amont au vu des surfaces concernées, sur le Haut Livradois en 1^{er}, le Forez en 2^e,</p> <p>→ Mais aussi sur les Bois Noirs (secteur aval).</p> <p>Développer une gestion forestière adaptée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire évoluer les pratiques d'exploitation (coupes rases, etc.) pour limiter les impacts sur les sols et les effets de drainage - Planter des essences adaptées, résilientes au changement climatique, - Pour maintenir la viabilité de l'activité : réfléchir consommation de bois et filières <p>Restauration de milieux naturels et zones humides en secteurs forestiers.</p> | <p>EN QUESTION :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quelles conditions de mise en œuvre permettant la viabilité économique des changements (forêt, agriculture) : filières de valorisation (marque) – aujourd'hui les demandes concernent de gros volumes incitant à des coupes à blanc sur de grandes surfaces, quels leviers sur la demande / consommation, etc. ? - Comment agir au vu du grand nombre de propriétaires privés ? du morcellement parcellaire ? |
| 2/ MILIEUX AQUATIQUES et HUMIDES | |
| <p>Restauration de milieux naturels et zones humides et en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - restaurer les cours d'eau ou agir pour limiter leur incision (et les effets induits de baisse du niveau de la nappe) - restaurer les zones humides (ZH) dans les secteurs plantés en résineux - priorité aux zones humides connectées aux cours d'eau - développer la maîtrise foncière sur des sites à forts enjeux, déployer les outils de protection adaptés (ORE, certificat de biodiversité ...) | <p>Quid des gravières en plaine sur axe Dore amont ? Quels leviers (Difficulté d'intervenir) - Pas un enjeu prioritaire à grande échelle (plutôt problématique locale)</p> <p>Quelle stratégie sur la Dore aval pour limiter l'incision du lit et son incidence potentielle sur le niveau de la nappe ?</p> |
| 3/ AGRICULTURE | |
| <p>Secteurs de plaine et estives</p> <p>Conduire des actions sur les surfaces agricoles pour favoriser l'infiltration de l'eau à la parcelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduire les effets / supprimer des drainages (en commençant par mieux les connaître), - Développer des zones test de pratiques d'hydrologie régénérative → démontrer puis développer - Plantations de haies, création de rases en travers des pentes, etc. | |

| RESILIENCE ET CYCLE DE L'EAU | |
|---|---|
| Il convient de : | En question |
| <ul style="list-style-type: none"> - Travailler sur la qualité des sols en agriculture (pratiques de travail du sol) – Moins prioritaire sur l'amont - | |
| PLANS D'EAU | |
| <p>Une stratégie à travailler (sur l'aval notamment), en lien avec la question du stockage → cf. ci-dessous « Sécurisation »</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Plans d'eau : quel équilibre entre utiliser ces volumes pour soutenir des usages (agricoles ou forestiers par exemple) et restaurer les zones humides ? |
| ZONES URBAINES | |
| <ul style="list-style-type: none"> - Gestion adaptée des espaces verts - Infiltration des eaux pluviales (dans la mesure où la géologie le permet : des secteurs sont à éviter, du fait d'un niveau de nappe affleurant : ces travaux peuvent augmenter le risque d'inondation) | |

| PARTAGE DE L'EAU | |
|---|--|
| Il convient de : | En question |
| <p>Un enjeu de gouvernance et de diffusion des connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre tous les acteurs autour de la table pour planifier et répartir les volumes à l'échelle des sous bassins (voire captages destinés à l'AEP), en intégrant la dimension patrimoniale (biodiversité) et en faisant en sorte de préserver les secteurs en équilibre quantitatif. - Elaborer un schéma détaillé de sécurisation de l'alimentation en eau potable à l'échelle du bassin versant, et en priorité sur les secteurs avec de multiples sources et/ou une problématique d'approvisionnement, mais aussi plus largement ? <p>Un enjeu de diffusion des connaissances et notamment en termes de valorisation de l'étude HMUC :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à l'échelle locale de chaque secteur du bassin versant - en réalisant un/des document(s) davantage vulgarisé(s) pour diffuser plus largement : une action spécifique est à inscrire aussi dans le plan d'action - Pour tous les acteurs, y compris tourisme | <p>EN QUESTION :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Doit-on / peut-on prélever plus dans les sous-bassins versants bleus (non déficitaires) pour alimenter ceux orange (déficitaires) ? → Pas nécessairement - Nécessite une réflexion poussée pour bien cerner les enjeux patrimoniaux sur ces sous-bassins versants aujourd'hui préservés et qu'il ne faut pas dégrader - Quelle gouvernance emboîtée (bassin versant – sous bassins versants - ...) pour assurer à la fois pertinence (adaptation locale et liens multi acteurs à la bonne échelle) et efficacité globale ? |

SECURISATION, OPTIMISATION et PILOTAGE

| Il convient de : | En question |
|--|---|
| <p>INTERCONNEXIONS AEP :</p> <p>Interconnecter, notamment en priorité pour sécuriser les secteurs en tension (solidarité)</p> | |
| <p>STOCKAGES : une stratégie claire concernant les stockages : quelles conditions et règles ? Notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quels plans d'eau actuels utiliser comme stockage, pour quoi faire, à quelles conditions, comment ? - Quels nouveaux stockages prévoir, pour quoi faire, à quelles conditions, avec quelle gestion ? | <p>Quelles possibilités de travailler avec les propriétaires privés et utiliser leur plan d'eau pour un stockage agricole ou incendies (gestion multi-usages des plans d'eau) ?</p> |
| <p>Récupérer les eaux pluviales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les usages des collectivités - Par l'agriculture (surfaces de toits des bâtiments → usages de nettoyage, par exemple ?) - Par chaque foyer - Pour les sites industriels | <ul style="list-style-type: none"> - Quelles évolutions réglementaires concernant l'usage de ces eaux ? - Comment sécuriser l'irrigation des fourrages (trois tours d'eau – surtout sur le maïs fourrage) |
| <p>Pour tous les usages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installer des compteurs connectés - Réfléchir à une tarification progressive de l'eau | <ul style="list-style-type: none"> - Quels moyens ? |

QUALITE DE L'EAU

Sur l'ensemble du BV Dore, améliorer la qualité des rejets d'assainissement → d'abord les points noirs qualitatifs, puis croiser avec les secteurs en déficit quantitatif

Des sujets transversaux concernant la mise en œuvre des actions ...

- « **Il faut passer à l'action** » et pour cela, « **emmener tous les acteurs en capacité d'agir** ». « Avec le PNR, on a la chance d'avoir un acteur rassembleur et transversal » mais il faudra aussi « identifier le rôle de chacun » et susciter l'action : que chacun fasse sa part
- **Quels moyens disponibles** pour mettre en œuvre les différentes actions : moyens financiers ; réglementaires ; etc. ... et **favoriser une gestion plus coordonnée des opérations**.
- Il est important de **disposer**, aujourd'hui et demain, **des données de consommation par secteur et par usage**.
- Il convient de **définir des critères pour suivre et ajuster la stratégie** en fonction de son avancée et des résultats.
- Il convient d'intégrer une **logique de zone test** : sur certains sujets (forêt, agriculture, AEP), expérimenter de nouvelles pratiques, mesurer les résultats puis communiquer.
- **Des actions par la clef foncière : opportunité / nécessité d'élaborer une stratégie foncière** pour identifier les opportunités et leviers d'intervention (notamment en secteurs forestiers, et pour la résilience des milieux aquatiques et humides).
- Quels gains peut-on quantifier face à chaque action ?

... et la stratégie globale :

- Il est également suggéré de « prendre les choses en sens inverse » et de **définir les capacités d'accueil du territoire en fonction des ressources disponibles ...**
- ... ce qui peut également ouvrir la **question de l'allocation des volumes économisés grâce aux actions de sobriété** : une partie est nécessaire pour les milieux aquatiques ; dans quelle mesure, en plus, pourraient-ils permettre, à certains endroits, de soutenir des usages ? (soutenir une augmentation des besoins du fait du changement climatique, par exemple), à quelles conditions ?
- Quels **retours d'expérience** inspirants ailleurs ? (sur les actions en ville / en agriculture / tourisme / etc.)
- Il est important de **conserver une vision transversale entre tous les sujets**.
- Quelles actions pourraient également **contribuer à limiter le changement climatique ?**

PROCHAINS RENDEZ-VOUS – La SUITE

Des ateliers de travail sont organisés **en novembre à la Maison du Parc** :

- Le 3/11/25 matin sur la résilience (milieux naturels, forêt, etc.)
- Le 3/11/25 après-midi sur le partage de l'eau et les questions de stockage
- Le 4/11/25 après-midi sur l'AEP (les acteurs seront répartis en 2 sous-groupes géographiques : amont / aval)

Ces rencontres ont pour vocation d'**affiner les éléments de stratégie ci-dessus en précisant les actions et mesures à retenir** (où agir, comment agir, quels moyens, quels besoins, quelles priorités, quelles échéances, etc.) **en format multi-acteurs**.

Les participants demandent que, pour ces prochains ateliers :

- Les secteurs en déficit soient nommés (il est parfois difficile de s'y retrouver précisément sur les cartes),
- Des données soient rassemblées, notamment concernant les volumes prélevés et consommés pour les différents usages.